



ARTISTS' LEGAL OUTREACH

100 - 938 Howe Street
Vancouver, BC V6Z 1N9

T 604 681-3535
F 604 681-7846
legal@allianceforarts.com

WHERE ART MEETS LAW. www.artistslegaloutreach.ca

Monsieur Michael D. Chong
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Téléphone : 613-992-4179
Télec. : 613-996-4907
Courriel : Chong.M@parl.gc.ca

Le 28 octobre 2010

Monsieur,

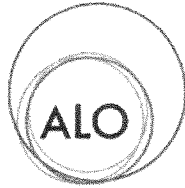
Je vous écris au nom de l'organisme Artists Legal Outreach and Education Society, situé à Vancouver, en Colombie-Britannique, et au nom de milliers d'artistes, de créateurs et d'innovateurs qui ont sollicité notre avis sur la question du droit d'auteur au cours des quatre dernières années. Puisque le projet de loi C-32 passera à l'étape de la deuxième lecture, je vous demande de bien vouloir nous donner l'occasion de présenter nos observations sur ce projet de loi lors des audiences que le Comité tiendra au cours des prochaines semaines.

Vous trouverez ci-joint la lettre sur le projet de loi C-32 que nous avons fait parvenir aux ministres Moore et Clement le mois dernier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Martha Rans

c. c. : Carole Lavallée
Pablo Rodriguez
Charlie Angus
Scott Armstrong
Patrick Brown
Bonnie Crombie
Dean Del Mastro
Royal Galipeau
Roger Pomerleau
Blake Richards
Scott Simms



ARTISTS' LEGAL OUTREACH

100 - 938 Howe Street
Vancouver, BC V6Z 1N9

T 604 681-3535
F 604 681-7846
legal@allianceforarts.com

WHERE ART MEETS LAW. www.artistslegaloutreach.ca

L'honorable Tony Clement
Ministre de l'Industrie
Édifice C.D. Howe
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5
minister.industry@ic.gc.ca

L'honorable James Moore
Ministre du Patrimoine canadien
et des Langues officielles
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
moorej@parl.gc.ca

Le 5 septembre 2010

Messieurs les Ministres,

Je m'appelle Martha Rans et je suis directrice juridique de l'organisme Artists' Legal Outreach (ALO) situé à Vancouver, en Colombie-Britannique. Cet organisme donne de brèves consultations juridiques à des artistes et à des organismes voués aux arts. Nous offrons des ateliers, des ressources et des conférences pratiques où les artistes peuvent discuter en toute confidentialité avec des avocats expérimentés. Au cours des trois dernières années, nous avons rencontré au moins 100 artistes et donné de l'information et de la formation sur le droit d'auteur et des sujets connexes à plus de 1 000 personnes, organismes et créateurs.

L'an dernier, lors de mon passage à l'hôtel de ville de Toronto, je vous ai invités à venir organiser une activité à Vancouver et entendre ce que les créateurs de toutes les disciplines ont à dire. Comme vous le savez, la Colombie-Britannique est le foyer d'une importante collectivité de créateurs, surtout si on inclut la production de logiciels de divertissement, de films, de multimédias et d'art numérique. L'Ouest joue un rôle important dans le secteur de la création artistique et il est malheureux que vous n'ayez pu venir.

J'entends parler de nombreux jeunes artistes émergents. Leurs connaissances en matière de droit d'auteur sont limitées. C'est sur ces limites que j'aimerais attirer l'attention du ministre, peu importe ce qu'il adviendra du projet de loi C-32. À mon avis, il est nécessaire de donner de la formation sur le droit d'auteur. La plupart des gens ne connaissent du droit d'auteur que l'avertissement du FBI sur les DVD ou les petits caractères des modalités des clics publicitaires, ils ne connaissent pas la signification du droit d'auteur, ni son importance pour les créateurs. Ils ne semblent pas non plus savoir ce pour quoi ils paient, qu'il s'agisse de licence générale ou de redevance. Cela doit changer si on veut permettre à une économie vraiment créative et sans doute innovatrice

de progresser. En Australie, un pays qui ressemble beaucoup au nôtre, il existe deux organismes qui donnent de la formation et de l'information sur la question du droit d'auteur : Copyright Agency et Art Law Australia. La réalité concrète, c'est que les artistes, en tant que créateurs, et les innovateurs, en tant que personnes qui créent de la valeur grâce à la créativité, bénéficient d'information et de conseils chevronnés. Dans un monde très numérique, l'accès à l'information appuie la création et l'innovation et prévient les litiges. Plus l'artiste connaît ce domaine, plus il est en mesure d'en négocier les modalités avec un distributeur, un éditeur ou une agence de publicité. Je suis impressionnée tous les jours par les nouvelles idées du monde des médias numériques en matière d'innovation et d'esprit d'entreprise. Ces gens aussi ont besoin d'avoir de l'information et des conseils chevronnés. Plus ils ont de connaissances, plus ils sont en mesure d'utiliser les nombreux outils à leur disposition, notamment les licences Creative Commons et les nouveaux moyens de distribution des médias numériques. Parallèlement, nous pouvons et nous devrions envisager de nouveaux modèles de gestion pour appuyer les créateurs plutôt que recourir au verrouillage de contenu, ce qui ne crée rien d'autre que de l'autocensure et de fausses économies. Voilà l'un des résultats du libellé anti-contournement du projet de loi actuel.

À titre de personne qui travaille quotidiennement avec des artistes, je vous prie instamment de porter attention à la réalité du secteur des arts et de la culture, qui manque terriblement d'appui, et à l'application d'un nouveau régime qui ne cherche pas vraiment à régler le déséquilibre permanent entre les créateurs et l'industrie et la collectivité numérique. Je serais heureuse d'approfondir ces questions devant le Comité.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de ma considération respectueuse.

[signé]
Martha Rans
Directrice juridique, Artists Legal Outreach
Enseignante, Emily Carr University of Art & Design

c. c. : Le très honorable Stephen Harper
Premier ministre du Canada
Bureau du premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
Canada
K1A 0A2
pm@pm.gc.ca

A. Colette Downie
Directrice générale, Direction générale des politiques-cadres du marché
Industrie Canada

Colette.Downie@ic.gc.ca

Brendan Marshall
Adjoint de direction
Bureau du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles
Brendan.Marshall@pch.gc.ca

BarbaraMotzney
Directrice générale, Politique du droit d'auteur
Patrimoine canadien
Barbara.Motzney@pch.gc.ca

Drew Olsen
Directeur, Législation et négociations
Patrimoine canadien
Drew.Olsen@pch.gc.ca

Gerard Peets
Directeur, Direction de la politique du droit d'auteur et de la propriété
intellectuelle internationale
Industrie Canada
Gerard.Peets@ic.gc.ca

Anthony Dalton
Président
Canadian Authors Association

Joe Blades
Président
League of Canadian Poets

Jo-Anne Elder
Présidente
Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada

Shirley Barrie
Présidente
Playwrights Guild of Canada

Tanya Gulliver
Présidente
Professional Writers Association of Canada

Alan Cumyn
Président
The Writers' Union of Canada